Le P'ti Journal

Mairie de Bannost-Villegagnon

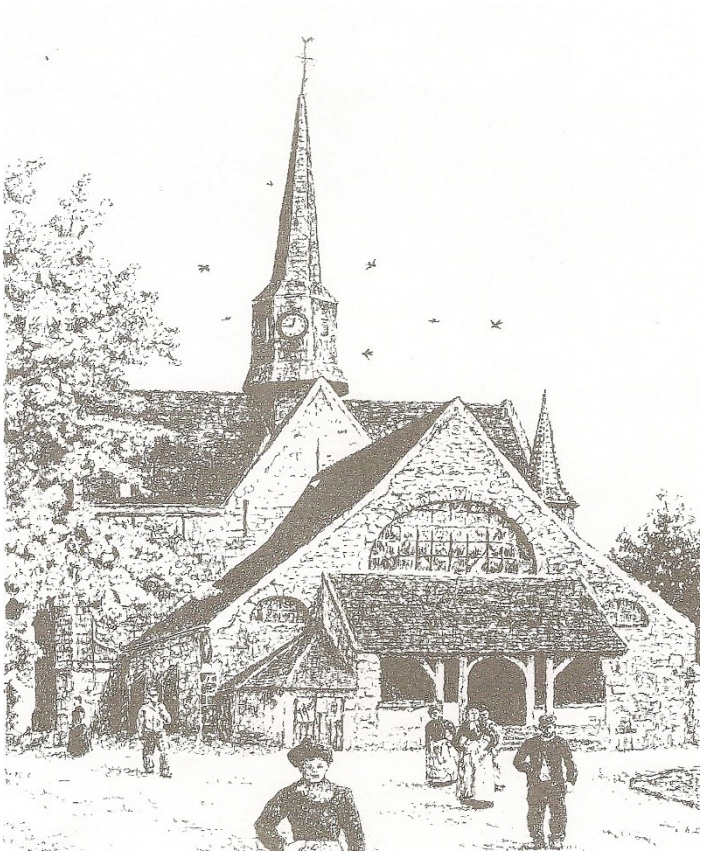

N° 30

Janvier 2018

Sommaire

Edito	Page 1
Vœux du Maire	Page 2
Informations municipales	Pages 3-4
Animations locales	Pages 4-5
Vie Scolaire	Pages 5-6-7
Vie associative	Page 8-9
La Grange	Page 10
La Communauté de Communes	Page 11
A vos agendas	Page 11
Infos utiles	Page 12

EDITO

Chers lecteurs,

Nous vous souhaitons, le conseil municipal et moi-même une excellente année 2018.
Je tenais à remercier l'ensemble des personnes qui, de près ou de loin, participent à la vie de la commune.
Vous pourrez lire dans l'article qui suit le bilan de l'année 2017 ainsi que les projets de 2018. Ils diminuent au même rythme que la baisse des dotations….
Dans les tous prochains jours commencera le RECENSEMENT, c'est sur la base de ce recensement que sont calculées les dotations versées aux communes en fonction du nombre d'habitants. Je compte donc sur vous pour répondre aux deux personnes qui passeront chez vous entre le 18 janvier et le 17 février 2018.
Les calendriers des ordures ménagères ayant été distribués par une entreprise privée mandatée par le SMETOM, un certain nombre d'erreurs ont été commises. N'hésitez pas à vous adresser en mairie nous vous remettrons une copie ou à aller sur le site internet de la commune ou le calendrier est téléchargeable.
Bonne lecture…

M. LEROY

BANNOST-VILLEGAGNON 77970

Vœux du Maire

Le samedi 13 janvier 2018, Monsieur le Maire souhaitait au nom du conseil municipal une bonne et heureuse année 2018.
Un bref bilan de l'année 2017 a été dressé:

- Pavage de l'allée de l'église de Villegagnon
- Installation de 2 radars pédagogiques
- Mise en place d'un défibrillateur extérieur autonome à l'entrée de la salle des fêtes
- Pause d'un limiteur de son pédagogique dans la salle des fêtes
- Extension de l'éclairage public route de Nangis avec remplacement des anciens lampadaires par des leds. Installation de lampadaires rue de Jouy, Route du Pressou, chemin de la butte et rue de la Fontaine à l'ange.

Les investissements de l'année 2017 ont été volontairement allégés pour financer en 2018 les travaux de réhabilitation de l'église de Bannost pour laquelle un contrat rural a été accordé par la région et le département (subvention de 70% d'un montant hors taxes de travaux de 370 000€). Un chemin piéton le long de la route de Nangis sera également réalisé en 2018.

Monsieur Lavenka, Président de la communauté de Commune du Provinois et Président de Seine et Marne numérique intervenait longuement sur l'arrivée de la fibre optique au printemps 2018. Il semblerait que dès juin chacun pourra prendre un abonnement fibre avec l'opérateur de son choix. Des réunion publiques seront organisées pour informer les habitants des villages concernés.

Informations municipales

RECENSEMENT de la population 2018

www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !
Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner !
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site :
www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
www.le-recensement-et-moi.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Insee & votre commune

Sophie RAMOS

Vos agents recenseurs

Véronique Gamiette pour Villegagnon et les Hameaux

Sophie Ramos pour Bannost.

Que vous choisissiez de vous recenser par internet ou de la manière traditionnelle les agents recenseurs passeront au moins une fois à votre domicile pour vous remettre les codes nécessaires.

Merci de leur réserver le meilleur accueil

Véronique GAMIETTE

Pour aider les personnes à compléter leur questionnaire par internet, la secrétaire de mairie pourra se rendre disponible à la mairie aux heures de permanence ou sur rendez-vous.

Informations municipales (Suite…)

Rappels sur le stationnement

D'après l'article R417-10 du code de la route :
"Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.
Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

- Sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons
- Entre le bord de la chaussée et une ligne continue lorsque la largeur de la voie restant libre entre cette ligne et le véhicule ne permet pas à un autre véhicule de circuler sans franchir ou chevaucher la ligne
- Sur les emplacements où le véhicule empêche soit l'accès à un autre véhicule à l'arrêt ou en stationnement, soit le dégagement de ce dernier
- Au droit des bouches d'incendie et des accès à des installations souterraines

Tout arrêt ou stationnement gênant prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe."
Des effets catastrophiques pour les piétons.

Cet article du code de la route vise avant tout à protéger les piétons.
Le stationnement sur trottoir oblige de nombreuses personnes à marcher sur la chaussée. Les personnes à mobilité réduite et les enfants en sont les premières victimes.
Le stationnement d'une voiture sur le trottoir est non seulement très gênant ,mais en plus met en cause la responsabilité du propriétaire de la voiture si un piéton se fait renverser sur la route.
Devant la configuration de certaines rues de la commune, nous ne pouvons que tolérer le stationnement sur trottoir ou « à cheval » aux deux conditions suivantes
1) Qu'un passage d'un mètre soit laissé pour les piétons ainsi que les poussettes.
2) Que ces stationnements soient effectués de manière à gêner le moins possible la circulation des autres véhicules.

Animations locales

Premier loto du Comité des fêtes

Environ 80 personnes se sont retrouvées le 15 octobre dernier pour assister au premier loto organisé par le Comité des fêtes. De nombreux et beaux lots attendaient les participants. Le Comité des fêtes remercie toutes les entreprises qui ont financé ou donné des lots pour ce premier loto.

Animations locales (Suite…)

Repas des Ainés

Cette année encore les aînés de 65 ans et plus ont pu profiter d'un succulent repas de fête, cuisiné et servi , par le restaurant le Pot d'Etain. Les personnes de 70 ans et plus ont également reçu un coffret gourmand. Ce jour-là étaient célébrées les noces d'or d'Arlette et Serge Bontillot ainsi que celles de Danielle et Robert Lemoine

Vie scolaire

Chers lecteurs,

Le P'ti journal accueille, dans ce numéro et le suivant, de nouveaux jeunes rédacteurs. En effet, quelques élèves volontaires de la classe de CM1/CM2 ont pris sur leur temps de récréation pour vous écrire, eux même, deux articles dans ce journal. Ces derniers portent sur les événements importants qui se sont déroulés dans leur classe et, plus globalement, au sein de leur école. Cela suscitera peut-être une nouvelle vocation chez certains d'entre eux. Un grand bravo donc à nos apprentis journalistes : Louna DUBIN-MOREL, Youcef EL-AYACHI, Jessica LOSA et Tom PARIS chez les CM1 et Cyprien BERTIN, Chloé LOMBARD, Théo MOUNOURY, Théo PUERTAS, Maëline ROGER et Léna SZCZECINA chez les CM2 pour l'ensemble de leur travail.

Bonne lecture,

Mr ROGER professeur des écoles classes de CM1 et CM2

Vie scolaire (Suite…)

Interventions SMETOM

Le mercredi 11 octobre, nous avons accueilli deux animateurs scolaires du SMETOM : Mr David FRANCOISE et Mr José COSTA. Pendant la séance nous avons préparé la pâte à papier recyclé. Puis, nous avons fait un quiz. Ensuite Mr David Françoise a fait une petite démonstration de djembé pour patienter. La recette de la pâte à papier est : découper des bandes de papier journal. Ensuite les découper en petits morceaux, les mélanger avec de l'eau et les mixer avant de la laisser reposer. Et pour finir, nous avons sculpté des objets avec cette pâte. Nous les avons ensuite décorés en classe quelques jours plus tard (voir photo ci-contre). Les CE1/CE2 ont fait la même chose que nous et ont eu une séance supplémentaire sur le recyclage (comme les GS-CP). Nous avons remercié Mr David Françoise et Mr José Costa pour leur intervention dans une lettre que nous leur avons écrite. Nous espérons les revoir bientôt.

Theo P, Maëline, Cyprien, Louna, Jessica

Cérémonie du 11 novembre

C'est sous une pluie battante que Théo MOUNOURY , Yanis FRECHET , Laura PELLERIN , Emma FLEJO ,Louise LEMETAYER , Lyn CLERTON et Jessy PERSEVAL-SERTIN ont courageusement lu deux poèmes pour rendre hommage aux soldats morts pour La France. Merci à eux !

Vie scolaire (Suite…)

Marché de Noël

Le marché de Noël, a eu lieu le dimanche 3 novembre de 13h30 à 17h30 à l'église de Villegagnon. Les GS/CP ont fait des biscuits et des couronnes en branches de sapins. Les CE1/CE2 ont fait des bonhommes pains d'épices, des photophores et des bougies. Les CM1/CM2 ont fait des boules de noël en bois, des sapins en 3D et des figurines en formes de: bonhomme de neige père-noël, sucre d'orge… Au marché de noël il y avait des structures gonflables, un atelier maquillage, une tombola et des tours de calèche. Nous vous remercions d'être venus si nombreux. L'argent récolté servira à faire vivre notre école. Merci aussi à l'association BVF pour l'organisation.

Théo M, Chloé, Tom, Youcef, Léna.

Goûter de Noël

Le traditionnel après-midi de Noël a eu lieu le jeudi 21 décembre pour les élèves de l'école élémentaire. Les enfants ont visionné le film « Pôle Express »puis le père Noël est arrivé chargé de cadeaux. Un livre pour chaque élève, choisi par les enseignants et financé par le SIAC du Cèdre et la coopérative scolaire. Ensuite un goûter les attendait composé de pains au chocolat, jus de fruit et barres de chocolat, offert par la commune. Petits et grands ont été ravis de ce moment de partage.

Vie associative

Tous les membres de l'association BVF vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que la santé soit au rendez-vous et que les projets de chacun puissent se réaliser avec succès. Nous espérons que votre participation en 2018 nous permettra de continuer à financer, à travers nos différentes manifestations, les activités périscolaires des enfants de nos villages. Grâce à votre générosité, nous avons pu faire un don de 2820€ à l'école pour l'année 2017 dont 720€ de participation à la classe de découverte des CM1-CM2.

Petit retour en arrière sur nos actions de 2017 :

Le 14 octobre, à Fretoy, les enfants ont découvert la sculpture sur céramique. L'atelier a été mené par une main de maître en compagnie de Olivo Boscariol, artisan à « Le Carreau de Provins ». Une belle expérience tant dans l'apprentissage que dans la réalisation. Chacun a réalisé une coupelle : ils ont eu la possibilité de choisir les formes, les motifs de fonds… un joli cadeau pour les parents !

Notre traditionnel tournoi de poker a eu lieu le 25 novembre à Bannost. Nous avons accueillis 28 joueurs. Les fidèles étaient au rendez-vous, de nombreux nouveaux aussi. Tous les participants ont passé une excellente soirée jusque tard dans la nuit. Venez-vous amuser lors du prochain tournoi en toute convivialité !

Début décembre, nous avons organisé en partenariat avec l'équipe enseignante, une grande fête de Noel à Villegagnon. Les enfants ont pu s'amuser dans les structures gonflables, gagner des Légo à la tombo-ballons, se promener avec la calèche ou encore se faire maquiller. Petits et grands ont pu déguster du vin chaud maison ou encore de bonnes crêpes et récupérer leur commande de sapins venus tout droit du Morvan. Le temps glacial n'a pas freiné les promeneurs. Une belle satisfaction pour tous les bénévoles présents.

Un grand merci aux municipalités de Bannost – Villegagnon et Fretoy pour leurs soutiens et leurs encouragements, aux bénévoles sans qui nous ne pourrions pas exister, mais surtout aux enfants pour leur joie de vivre et leurs sourires !

Laetitia et Vanessa

Vie associative (Suite…)

Association BANNOST CRAZY DANCERS
Cours de Danse en Ligne et Danse Country
le jeudi de 20 h à 22 h, salle des fêtes de Bannost
Animatrice Diplomée Armelle DUJARDIN
Niveau Intermédiaire Avancé
Renseignements :
06 78 90 89 47 ou 06 86 94 53 03
www.bannostcrazydancers.com

L'Association présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

La saison 2016-2017 s'est achevée sur un bilan très positif.
Nous avons organisé 11 randonnées de 2 circuits, au départ de Bannost ou Villegagnon et également à l'extérieur dont : Mauperthuis, Créçy la Chapelle, Pommeuse, Saint Rémy de la vanne, Saint Loup de Naud ,
Les Marêts … Le tout dans une ambiance conviviale. Sans oublier la traditionnelle Rando/Tartiflette qui clôture la saison.
Cette année, nous avons comme projet, un week-end de randonnées au Lac d'Orient.

Nous marchons aussi tous les Mercredis (matin ou après midi, selon la saison)
Pour tous renseignements contacter Joël
06 34 27 85 75 ou par Mail : joma.le-mazurier@orange.fr

TENNIS DE TABLE BANNOST-VILLEGAGNON

ADHESION

2017 - 2018

Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Seine-et-Marne

Adulte : 42 euros Enfant : 36 euros (moins de 13 ans) Famille -10%

Salle de la Mairie de Bannost – Villegagnon

Lundi de 18h30 à 20h30 et jeudi de 18h30 à 19h30

Contact : Philippe FASSELER Tel : 06 26 78 54 55 Mail : fasseler.philippe@gmail.com

NOTRE PASSION LE TIR SPORTIF DEPUIS 1919

AFFILIE A LA FEDERATION FRANCAISE DE TIR

CONTACTS / RENSEIGNEMENTS

societe-tir-bannost@hotmail.fr

https://sites.google.com/site/stbv77970/

Installations /Disciplines:

Carabines / pistolets air 10m 7 pas de tir
Carabine 50m petit et gros calibres 5 pas de tir
Armes de poings petits et gros calibres 25m 6 pas de tir
Armes poudre noire
Silhouettes métalliques 25 et 50m
T.A.R 25 /50 m

Tarifs:

Jeunes:
Licence 44€ + 76€ cotisation = 120€
Adultes:
Licence 74€ + 126€ cotisation = 200€
Droit d'entrée la première année = 20€
Gratuit pour les habitants de Bannost et les jeunes

Horaires:

Samedi : 14 h / 17h

Dimanche: 10h / 13h

Localisation:

rue de villeflond

77970 Bannost villegagnon

Tennis Club Loisirs Bannost Villegagnon

Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Seine-et-Marne

Pour vous inscrire au TENNIS

Contacter

Madame LEMOINE Vanessa, trésorière Tel : 06 25 60 20 81
Monsieur DUJARDIN Yves, membre du bureau Tel : 06 83 44 69 16
Monsieur MAYEROWITZ Patrick, secrétaire Tel : 06 08 91 72 64
Monsieur FASSELER Philippe, président Tel : 06 26 78 54 55

Adhésion 2017-2018

Adulte : 42 euros Enfant : 36 euros (- 13 ans) Famille : – 10%
Possibilité de cours pour les enfants le mercredi après-midi. (Suivant la météo)

BIENTOT REOUVERTURE

Au Bon Grain devient

La GranGe

EPICERIE – BAR - SALON DE THÉ - DÉPÔT DE PAIN

PIZZAS - SNACKING

COCKTAILS – SOIRÉES – VINS - TAPAS

Nous vous attendons nombreux pour découvrir votre nouvelle Epicerie – Bar

Découvrez nos nouveaux horaires et toutes nos nouveautés :

Ouverture non-stop de 7h30 à 20h30 du mardi au jeudi

7h30 à 21h le vendredi et le samedi et 8h à 13h le dimanche

Une offre de Snacking avec des sandwichs, des paninis et des tartines vous sera proposée le midi entre 11h et 15h (à déguster sur place ou à emporter).

Pains, viennoiseries et pâtisseries raviront les gourmands.

Du jeudi soir au samedi soir, vous pourrez commander à emporter nos fameuses pizzas et hamburgers « maison ».

Découvrez aussi nos poulets fermiers rôtis et leurs délicieuses pommes de terre.

L'épicerie vous proposera également des arrivages journaliers de viandes et poissons frais à prix attractifs, fruits et légumes et produits locaux (fromages, bière, miel), charcuterie et fromages à la coupe, plateaux prêts à déguster de tapas , fromages ou charcuterie à emporter pour vos apéritifs.

Venez, vous détendre et discuter entre ami(e)s dans le salon de thé autour d'un onctueux cappuccino et d'une délicieuse pâtisserie « maison ».

Et le vendredi et le samedi soir, venez écouter de la musique en dégustant un petit cocktail maison ou un verre de vin accompagné de charcuteries, fromages et tapas pendant le HAPPY HOUR (de 18h à 20h)

De nombreux autre services seront disponibles (relais-colis, fleurs, soirées à thème, etc), n'hésitez pas à venir consulter le programme sur place et à nous suivre sur Facebook. Tous les évènements et toutes les promos de l'épicerie y seront publiés.

Notre page Facebook Café La GranGe @facebook.com

la Communauté de Communes du Provinois

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

7 Accueils de Loisirs Sans Hébergement accueillent les enfants du territoire les mercredis et pendant les vacances scolaires.

-Un dossier d'inscription unique quel que soit l'ALSH fréquenté

-Une grille tarifaire pour les 7 ALSH

CONTACT : Boulevard d'Alligre –PROVINS - 01.60.58.02.06
7 cour des bénédictins – PROVINS - 01.60.58.36.58

Transport à la demande (TAD) – BALADE

Le transport à la demande (TAD) est un service de transports en commun qui fonctionne en complémentarité des lignes régulières, pour répondre à des besoins de déplacements de proximité. Il fonctionne à la demande, sur réservation préalable.

Le service fonctionne du lundi au vendredi, toute l'année, hors jours fériés.

Les heures d'arrivée et de départ à Provins sont fixes :

Matin : Arrivée à 9h30 – départ à 11h30

Après-midi : Arrivée à 14h30 – départ à 17h30

Plusieurs points d'arrêts dans Provins

La veille de votre déplacement, vous devez réserver votre place après de la société Procars avant 16 h

au **01 60 58 67 67**

Une personne vous contactera le soir même pour vous confirmer l'heure de passage du véhicule.

Le service est accessible aux détenteurs d'une carte d'abonnement ou d'un titre de transport Transilien (ticket T+, carte Navigo, Carte Imagine R, Forfaits améthyste). Billet d'accès à bord : 2 ,00 €

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Le service de portage de repas ce sont:

-Des plateaux-repas conçus pour le midi et le soir comportant une entrée, un poisson ou une viande, des légumes, du fromage ou un laitage, un dessert, ½ baguette de pain et 1 potage ou une tranche de jambon (équivalent repas du soir).

-Des livraisons les mardis, jeudis et samedis matins

-Un tarif unique de 8,55 € par repas

-Pas de condition d'âge pour en bénéficier

A Vos Agendas...

- 27 JANVIER 2018: Atelier cuisine salle des fêtes de Frétoy (inscription obligatoire auprès de l'ABVF)
- 10 FEVRIER 2018: Arts du cirque pour les petits salles des fêtes de Bannost (inscription obligatoire auprès de l'ABVF)
- 17 MARS 2018: Loto école
- 2 AVRIL 2018: Lundi de Pâques Chasse aux œufs et ateliers créatifs
- 12 MAI 2018: Soirée poker par l'ABVF
- 25, 26 et 27 MAI 2018: Fête du Village.

SUIVEZ TOUTE NOTRE ACTUALITE SUR LE SITE DE LA COMMUNE

https://www.mairie-bannost-villegagnon77.com

Infos Utiles

HORAIRES	BIBLIOTHEQUE	GENDARMERIE	DECHETTERIE		COLLECTE DES BACS
			Beton-Bazoches	Jouy-le -Chatel	
LUNDI		14h00 – 19h00	FERMÉ	09h00 – 12h00/ 14h00-17h00	
MARDI		14h00 – 19h00	09h00 – 12h00/ 14h00-17h00	FERME	
MERCREDI		14h00 – 19h00	FERMÉ	09h00 – 12h00/ 14h00-17h00	Bacs Jaunes (tous les 15 jours)
JEUDI	16h00 - 17h00	14h00 – 19h00	09h00 – 12h00/ 14h00-17h00	FERME	Bacs bordeaux
VENDREDI		14h00 – 19h00	FERMÉ	09h00 – 12h00/ 14h00-17h00	
SAMEDI	11h00 - 12h30	14h00 – 19h00	09h00 – 12h00/ 14h00-17h00	09h00 – 12h00/ 14h00-17h00	
DIMANCHE		15h00 – 19h00	FERMÉ	FERMÉ	

LA POSTE							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
JOUY LE CHATEL	09:00-12:00 14:00-17:00	09:00-12:00	09:00-12:00	09:00-12:00	09:00-12:00 14:00-17:00	09:00-12:00	Fermé
Heures limites de dépôt	15 :15	12 :00	12 :00	12 :00	15 :15	12 :00	-
CHENOISE	09:00-12:00	09:00-12:00 14:00-17:00	09:00-12:00	09:00-12:00 14:00-17:00	09:00-12:00	09:00-12:00	Fermé
Heures limites de dépôt	12 :00	14 :30	12 :00	14 :30	12 :00	11 :45	-

Etat Civil

Ils sont nés: **Sacha GIGUET le 10 octobre 2017**
Léanna GALINDO le 27 décembre 2017

Mairie de Bannost-Villegagnon

2, rue de la gare - 77970 Bannost-Villegagnon
Téléphone : 01 64 01 09 78
Télécopie : 01 64 60 73 16
Adresse mail : mairie@bannost-villegagnon.fr

Horaires d'ouverture au public :
veuillez consulter le calendrier distribué dans les boites à lettres , affiché en Mairie ou vous connecter sur le site de la mairie www.mairie-bannost-villegagnon77.com

Le P'ti Journal: Vous avez la parole !

Le "P'ti journal " parution de la commune de BANNOST-VILLEGAGNON est une réalisation du Comité de rédaction formé de : Martine LE MAZURIER,
Leslie COULON-GARCIA & Laurence PASTOR
Mise en page : Laurence PASTOR
Groupe de relecture : Leslie COULON-GARCIA

Si vous souhaitez faire passer une info ou nous faire part d'un évènement, vous pouvez écrire à la rédaction à : leptijournal@orange.fr